

# Vers une évaluation scolaire inclusive ?

## Présentation du dossier

Laetitia BRANCIARD  
Ingénieure de Recherche  
ENFA de Toulouse-Auzeville

Christine MIAS  
Professeur en sciences de l'éducation  
Université Toulouse Jean Jaurès

Hervé BENOIT  
Maître de conférences en sciences de l'éducation  
INS HEA, Grhapes (EA 7287)

**D**IX ans après le vote de la loi française du 11 février 2005 « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* », l'UMR Éducation formation travail savoirs (EFTS) de l'université Jean Jaurès de Toulouse et de l'École nationale de formation agronomique (ENFA) a organisé, en février 2015, un colloque consacré aux questions particulières que soulèvent les pratiques d'évaluation des élèves dans le cadre de l'école inclusive, sous le titre : *Éducation inclusive, la question de l'évaluation : des représentations aux pratiques évaluatives*<sup>1</sup>. Cette manifestation a réuni des chercheurs dans le domaine de l'éducation inclusive, de l'évaluation et du handicap, mais également des professionnels de terrain (enseignants, formateurs, éducateurs spécialisés, médecins, maître de stage, directeurs d'établissement) qui ont mis en œuvre des dispositifs d'évaluation adaptés pour des publics en situation de handicap.

Ce dossier intitulé *Vers une évaluation scolaire inclusive ?* qui a été constitué dans la continuité du colloque, réunit une partie des contributions issues des communications présentées en février 2015. Dans l'esprit qui était celui du colloque et qui continue de prévaloir dans ces pages, les articles de recherche, les contributions professionnelles et les témoignages de pratiques s'éclairent et s'enrichissent mutuellement, c'est pourquoi nous les présenterons en les associant. Les uns et les autres interrogent ou étudient, du point de vue qui est le leur, d'une part, les pratiques évaluatives

---

1. Colloque : *Éducation inclusive la question de l'évaluation*, Toulouse 2-3 février 2015. <http://blogs.univ-tlse2.fr/efts3/>

des enseignants et formateurs, à travers l'incidence des gestes évaluatifs pour les élèves à besoins particuliers et, d'autre part, la mise en œuvre de dispositifs de formation et d'évaluation adaptés.

L'éducation inclusive est fondée sur le droit à une scolarité de qualité pour tous qui réponde aux besoins d'apprentissage fondamentaux et enrichisse l'existence des apprenants. Elle s'inscrit dans un mouvement international qui met en avant les principes de non-discrimination et de reconnaissance des droits des personnes handicapées, non seulement au sein de l'école, mais dans l'ensemble de la société. La recherche d'**Hervé Benoit**, **Anne Gombert** et **Charles Gardou** « *De l'adaptation de l'évaluation scolaire aux fondements de la société inclusive : capillarité des gestes professionnels et des enjeux sociétaux* » se donne précisément pour but d'explorer le lien entre les pratiques évaluatives mises en œuvre sur le terrain, dans les établissements scolaires et dans les classes, et les enjeux sociétaux de l'inclusion. En croisant la représentation métaphorique que forme Charles Gardou des cinq piliers de l'édifice inclusif et l'analyse d'un corpus d'énoncés relatifs à leurs pratiques évaluatives recueillis auprès d'enseignants en formation spécialisée de Capa-SH et de 2CA-SH, ils dégagent des pistes permettant de saisir les éléments de concordance et/ou de discordance entre les systèmes locaux de contraintes, sièges de micro-pouvoirs, et les axiomes fondateurs de l'inclusion.

Les pratiques évaluatives sont étudiées et une attention particulière est portée aux gestes évaluatifs des enseignants pour les élèves à besoins particuliers. La recherche de **Constance Denis**, **Christelle Lison** et **Martin Lépine**, « *Pratiques d'adaptation de l'évaluation pour l'inclusion d'élèves dyslexiques : qu'arrive-t-il au deuxième cycle du secondaire ?* » présente une typologie des pratiques d'adaptation de l'enseignement en contexte d'inclusion scolaire. Les données recueillies auprès d'enseignants québécois de français permettent de décrire les adaptations des pratiques d'enseignement, en milieu urbain, pour les élèves dyslexiques inclus dans les classes ordinaires de français du secondaire. De même, dans sa recherche sur « *Les gestes évaluatifs des enseignants d'Ulis collège, entre convictions et accommodements* », **Laurence Leroyer** pose la question de l'évaluation pour les enseignants responsables d'un dispositif Ulis. Comment sont-ils amenés à organiser les temps de scolarisation en classe ordinaire pour ces élèves à besoins particuliers ? Entre inclusions et regroupements, comment la question de l'évaluation se pose-t-elle pour ces enseignants spécialisés ? La contribution professionnelle de **Laetitia Branciard**, « *Aménagements aux examens pour les élèves en situation de handicap : le cas de la dictée pour l'épreuve du brevet des collèges* » tend à montrer que l'évolution dans les propositions d'aménagements des examens, passe, pour les pédagogues, par une meilleure compréhension des troubles et des conséquences qu'ils produisent sur les apprentissages. Enfin, l'article de recherche de **Corina Borri-Anadon** « *Entre pratiques déclarées et effectives : le processus évaluatif à l'égard des élèves des minorités culturelles* » fait le lien entre les pratiques d'évaluation scolaire et les pratiques évaluatives des orthophonistes à l'égard des élèves issus des minorités culturelles et met en lumière une certaine présence

de la perspective psychomédicale, alors même que les particularités linguistiques et culturelles des jeunes peuvent être à l'origine de leurs difficultés.

L'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences, ainsi que la progression des élèves, afin de les accompagner le mieux et le plus loin possible dans leurs apprentissages. L'objectif général d'une évaluation inclusive est de prévenir les risques de discrimination, voire d'exclusion, auxquels pourraient être exposés certains élèves afin que chacun puissent trouver place dans l'école et que soit garantie l'égalité pour tous. **Bénédicte Dubois-Gryspeert** indique, dans sa contribution professionnelle « *La flexibilité d'une évaluation : une réponse à la prise en compte de la diversité des élèves* », comment, pour parvenir à cet objectif, l'évaluation devrait se décliner en termes de différenciation, avec une prise en compte des caractéristiques individuelles des élèves, afin d'éviter l'accroissement des différences, dans un souci d'équité. Dans cette même perspective, l'évaluation et la certification des compétences professionnelles apparaît comme une problématique cruciale pour les équipes pédagogiques qui accueillent des élèves handicapés en lycée professionnel avec le soutien d'un dispositif Ulis. C'est sur cette question que porte la contribution professionnelle de **Nathalie Bepmale** « *Évaluer et certifier les compétences professionnelles des élèves avec troubles des fonctions cognitives* ». Les aménagements mis en place soulèvent des questionnements éthiques pour certains enseignants autour de notions telles que la compensation ou l'adaptation ou encore l'égalité ou l'équité. La recherche d'**Audrey Rosoli** et **Pascal Dupont**, « *Postes de travail didactiques, rapport au savoir et évaluation des performances des élèves* » montre l'intérêt d'associer évaluation et dispositif innovant qui agit sur les dimensions identitaire et épistémique du rapport au savoir des élèves en difficulté en tant que leviers d'éducation inclusive. Elle amène à repenser l'évaluation formative pour mieux faire apprendre.

Afin de valoriser l'égalité des chances, les législateurs de différents pays proposent de prendre en compte les besoins des apprenants en situation de handicap en assurant des parcours de scolarisation personnalisés. Ces orientations impliquent d'importants changements tant au niveau des systèmes éducatifs, des dispositifs pédagogiques que des pratiques professionnelles des acteurs. Plusieurs contributions présentent les dispositifs mis en place pour favoriser et accompagner l'inclusion des élèves en situation de handicap. Une information sur le lycée polyvalent Les Bourdonnières à Nantes, apportée par **Hugues Albert**, montre comment cet établissement s'est engagé dans la scolarisation d'une soixantaine d'élèves en situation de handicap. Il s'agit bien d'une scolarisation individuelle en milieu ordinaire, puisque les élèves bénéficient d'un accueil inclusif dans les classes du lycée. Le dispositif d'évaluation mis en place par **Laure Duret** au lycée agricole public de Bourg-en-Bresse, qu'elle décrit de manière très précise dans sa contribution professionnelle « *L'évaluation comme outil pour une meilleure prise en charge : du test de positionnement à la rédaction du PAP. Dispositif de repérage pour les élèves en difficulté et en situation de handicap* », participe de la même démarche. Pour chaque élève entrant dans l'établissement, il s'agira, par le biais de tests de positionnement, d'établir une

carte d'identité qui mettra en évidence ses difficultés, mais aussi ses compétences des élèves et permettra d'élaborer des Plans d'accompagnement personnalisé (PAP). **Martial Meziani, Roberto Toledo, Hugo Dupont et Séverine Mayol**, dans leur recherche sur « *Le GÉVA Sco. Entre suivi personnalisé et harmonisation des pratiques évaluatives* » développent une approche critique de cet autre outil, le GÉVA Sco, ou Guide d'aide à l'évaluation de l'autonomie des élèves handicapés, et analysent la signification et les enjeux de l'évaluation pluridisciplinaire effectuée par des spécialistes détenteurs de savoirs spécifiques relatifs au travail social, à la médecine, à la psychologie, au monde de l'éducation et à l'administration. Ils font ainsi apparaître l'intérêt et les limites du principe de croisement des regards pour proposer une scolarisation adaptée.

Enfin, les représentations professionnelles des acteurs, leurs implications et engagements sont étudiées dans la recherche expérimentale d'**Eva Louvet et Odile Rohmer** « *Évaluation des personnes en situation de handicap en milieu éducatif et professionnel: approche expérimentale* ». En référence aux modèles actuels dans le domaine du jugement social, l'objectif de ce travail est d'analyser comment les personnes en situation de handicap sont jugées dans un contexte éducatif (Étude 1 : des cibles fictives dans un contexte universitaire) et professionnel (Étude 2 : des cibles fictives cette fois-ci dans un contexte professionnel).

